



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

JUN 24 1983

S/15840
23 juin 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 22 JUIN 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte de la note datée du 20 juin 1983, adressée à M. Edgardo Paz Barnica, Ministre des relations extérieures du Honduras, par M. Miguel D'Escoto Brockmann, Ministre de l'extérieur de la République du Nicaragua.

"Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à votre note No 265 DA datée du 14 juin, dans laquelle vous élevez une protestation contre une soi-disant attaque menée par un contingent de l'Armée populaire sandiniste contre le village hondurien de Las Trojes, situé à proximité du secteur de Jalapa au Nicaragua.

La manière dont vous évoquez, Monsieur le Ministre, les graves événements qui se sont produits au cours du mois de juin dans le secteur de Jalapa et qui ont été décrits dans les notes Nos 084 et 085 datées respectivement des 4 et 6 juin, ne peut manquer de retenir l'attention. Ces notes dénoncent les attaques aveugles au mortier et au canon auxquelles s'est livrée l'Armée hondurienne contre le territoire nicaraguayen ainsi que l'invasion du territoire national par des soldats honduriens et des mercenaires somozistes, au cours de laquelle les forces de l'Armée hondurienne ont pénétré jusqu'au secteur de El Porvenir, dans le département du Nueva Segovia. Avant cette invasion, qui a commencé le 5 juin, des unités d'artillerie des forces armées honduriennes ont soumis les positions nicaraguayennes à un tir intense de mortiers et d'obus, qui a duré pendant trois heures.

Malgré la grave situation qui régnait, les forces patriotes nicaraguayennes n'ont à aucun moment attaqué le territoire hondurien, se bornant à barrer le chemin à ceux qui envahissaient le territoire national et à les expulser. Il est très possible qu'à cause du désarroi que la réaction fulgurante de nos forces armées a provoqué au sein des forces d'invasion composées des soldats honduriens et des mercenaires somozistes, les unités d'artillerie honduriennes qui appuyaient l'invasion aient tiré des coups de feu en se trompant d'objectif, et ce sont ces coups de feu que vous présentez

comme une attaque nicaraguayenne. Quant au soldat qui aurait été blessé, nous avons appris que parmi les soldats honduriens qui ont lancé l'attaque et qui ont pénétré en territoire nicaraguayen, certains ont été tués et d'autres blessés, de sorte qu'il est possible que Nelson Porfirio Cruz soit l'un de ces derniers. Par ailleurs, le village de Las Trojes a été évacué, semble-t-il, par l'Armée hondurienne et placé en partie sous le contrôle des mercenaires somozistes.

Compte tenu de ce qui précède, le Gouvernement nicaraguayen rejette intégralement les termes de votre note qu'il considère incorrecte et dénuée de toute vérité et dans laquelle il n'est tenu aucun compte de la situation réelle qui existe dans ce secteur comme dans d'autres secteurs frontaliers, en raison des attaques contre notre territoire auxquelles se livrent l'Armée hondurienne et les mercenaires somozistes.

Le Ministre de l'extérieur,

(Signé) Miguel D'Escoto Brockmann"

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA
